FORMATION INITIALE

Intervenant qualifié niveau 1- face à une fuite Et déversement de produits dangereux



Réf: AFP RCH 01 - le 07/07/2025

PUBLIC : Cette action de formation est destinée aux équipiers de seconde intervention, aux pompiers d'entreprise amenés à intervenir sur une fuite liquide et/ou gazeuse avec une tenue antiacide ou scaphandre

PREREQUIS: Aucun prérequis, mais aptitude au port de l'ARI recommandée.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable :

- D'acquérir les compétences pour intervenir face à une fuite ou à un déversement de produit dangereux;
- De maîtriser les équipements de protection individuelle (EPI) et de l'appareil respiratoire isolant (ARI) adapté à ce type d'intervention;
- De mettre en œuvre les matériels d'obturation, de colmatage, de récupération ainsi que la détection de matières dangereuses.

CONTENU:

Théorie : Port des EPI et matériels :

- Le contexte des interventions sur les produits dangereux et les enjeux (risques sur la santé, l'environnement et les biens),
- Présentation des grandes familles de matières dangereuses et sources d'information (FDS, Etiquetage, classifications),
- Présentation des EPI chimiques (Combinaisons, gants, bottes, etc.)
- L'ARI: principes, précautions, condition d'aptitude,
- Méthodologie d'intervention sur une fuite liquide et /ou gazeuse : Sécurité individuelle et collective, la marche d'intervention, les limites d'intervention

<u>Pratique</u>: Exercice d'habillage/accoutumance au vêtement de protection chimique et/ou scaphandre,

Démonstration des matériels d'obturation, colmatage, récupération de matière dangereuse.

Scénarios d'intervention simulés ;

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES:

Moyens pédagogiques : Salle de cours, ordinateur, vidéo

projecteur, diaporama, scénarios

Méthodes pédagogiques : Exposé interactif - méthode

démonstrative et applicative. Exercices

EVALUATION: Validation des compétences par une mise en

situation.

VALIDITE: 12 mois

DUREE - MODALITES PEDAGOGIQUES

<u>Délai d'accès</u>: inscription 3 semaines avant la formation

Date : déterminée sur la convention

<u>Durée de la formation</u> : 14h soit 2 j

<u>Lieu de la formation</u> : (déterminé sur la convention)

<u>Le nombre de participants</u> :4 à 8 stagiaires maximum pour un formateur.

<u>Convention</u>: Une convention de formation est établie entre AFP et le client à minima de 3 semaines avant la date de formation.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION:

Feuille de présence émargée par demijournée, fiche de suivi, évaluation des acquis des stagiaires, évaluation à chaud, attestation de fin de formation.

CONTACT:

<u>Administration et Référente Handicap</u>:

Corine TASSET (Gérante)

auditformapro@gmail.com

Tél. 06 19 70 46 06

<u>Conseiller pédagogique</u> : Thierry TASSET

csformation@orange.fr

Tél. 06 87 50 50 25

QUALITE DU FORMATEUR:

Formateur expérimenté en risque chimique / intervention sur sinistre

Pour les personnes en situation d'handicap : AFP louera une salle de formation accessible au sens du CCH : Art 111-9-7. Sur demande, les cours sont également adaptables.